

**DEMANDE DE RENSEIGNEMENT NO 2 DE LA RÉGIE DE L'ÉNERGIE (« LA RÉGIE »)
RELATIVE À LA DEMANDE TARIFAIRE DE SCGM**

PLANIFICATION ANNUELLE ET COÛT DES APPROVISIONNEMENTS GAZIERS

1. Référence : SCGM- 3 , document 1, page 9 de 11

Préambule :

À la section 4, concernant la journée de pointe, il est mentionné que la provision de pointe anticipée est de $1\,245\,10^3\text{m}^3/\text{jr}$.

Demandes :

- 1.1 Veuillez justifier cette provision de pointe.
- 1.2 Quel est le coût relié à cette provision de pointe?
- 1.3 Cette capacité de pointe excédentaire peut-elle être écoulee?
- 1.4 Si oui, quel sera le volume cédé, le prix moyen et le revenu projeté de cette cession?

2. Référence : SCGM- 3, document 1, page 9 de 11

Préambule :

« Pour l'année 2002-2003, le coefficient d'utilisation du transport ferme (FT) anticipé est de 93%. »

Demandes :

- 2.1 Veuillez expliquer les facteurs qui sous-tendent ce coefficient d'utilisation.
 - 2.2 Quel est le coût relié à la capacité de transport non utilisée (FT)?
 - 2.3 Y a-t-il cession de transport prévue pour cette capacité non utilisée?
 - 2.4 Si oui, quel sera le volume cédé, le prix moyen et le revenu anticipé de cette cession?
 - 2.5 Veuillez fournir un historique des cinq dernières années en complétant le tableau suivant :
-

	1997- 1998	1998- 1999	1999- 2000	2000- 2001	2001- 2002
Budget					
· Volume excédentaire					
· Volume cédé					
· Revenu de cession en \$					
· Revenu unitaire					
Réel					
· Volume excédentaire					
· Volume cédé					
· Revenu de cession en \$					
· Revenu unitaire					

- 2.6 Quel est le traitement des revenus de cession de capacité dans le cadre du mécanisme incitatif ?
- 2.7 Expliquer le traitement applicable en fin d'année lorsque les revenus de cession sont supérieurs ou inférieurs à ce qui avait été prévu dans le budget.

VOLUMES TOTAUX POUVANT ÊTRE PROTÉGÉS – PLAFOND APPLICABLE AUX CONTRATS D'ÉCHANGE À PRIX FIXES

3. **Références :** SCGM-5, document 1 page 2 de 12, lignes 18 à 20
 R-3463-2001, SCGM-1, document 3, page 8 de 27

Demande :

- 3.1 Veuillez expliquer pourquoi le prix maximal pour contrats d'échange et planchers de colliers à AECO est passé de 6,20\$/GJ dans le dossier R-3463-2001 à 6,26\$/GJ dans le présent dossier.

4. **Référence :** SCGM-5, document 1 page 2 de 12, lignes 23 à 26

Demande :

- 4.1 Veuillez déposer copie des sources utilisées concernant le prix d'exercice maximal des options pour les échéances 13-24 mois et 25-36 mois.

5. **Référence :** SCGM-5, document 1, page 3 de 12, lignes 5 à 10

Demande :

5.1 Veuillez expliquer comment furent déterminées les valeurs 5,18 et 5,23 et veuillez fournir, le cas échéant, vos calculs.

6. **Référence :** SCGM-5, document 1, page 5 de 12, lignes 2 à 5

Préambule :

« Tel que présenté ci-haut, la méthodologie quant au facteur de déplacement reste identique à celle décrite par SCGM dans le cadre de la cause tarifaire 2002. Par ailleurs, les données historiques à partir desquelles est construit l'intervalle de confiance unilatéral à gauche ont été mises à jour. »

Demandes :

6.1 Veuillez fournir les données historiques utilisées pour construire l'intervalle de confiance.

6.2 Veuillez spécifier le nombre de données historiques utilisées.

7. **Références :** R-3463-2001, SCGM-5, document 3, page 21 de 27
SCGM-5, document 1, page 5 de 12, lignes 5 à 8

Préambule :

« De ce fait, les écarts type mensuel et annuel de la variation des volumes du service de fourniture de gaz naturel de SCGM sont respectivement de 0,0653 et de 0,2264 pour l'année gazière 2003 (novembre 2002-octobre 2003). »

Demande :

7.1 Lors du dossier tarifaire 2002 de l'année passée, ces écarts type étaient de 0,0722 pour l'écart type mensuel et de 0,2501 pour l'écart type annuel. Veuillez expliquer les variations de ces écarts types.

- 8. Références:** SCGM-5, document 1, page 4 de 12, lignes 30 à 32
R-3463-2001, SCGM-1, document 3.05

Préambule :

« Il est présumé que les variations suivent une distribution normale. Cet intervalle s'interprète ainsi : dans le cas où la distribution des variations de volumes en service de fourniture de gaz naturel de SCGM est approximativement normale... »

Demandes :

- 8.1** Nonobstant les preuves présentées l'année dernière, veuillez faire les démonstrations avec comme objectif de prouver que les variations des volumes en service de fourniture suivent une distribution normale. En particulier, veuillez analyser le degré d'aplatissement (Kurtosis) et le degré de symétrie (Skewness) de la distribution des données et veuillez faire le test de Kolmogorov-Smirnov.
- 8.2** Si les démonstrations ci-dessus indiquent l'existence d'un écart significatif par rapport à une distribution normale, quels sont les impacts de cet écart sur les résultats?

- 9. Référence :** SCGM-5, document 1, page 6 de 12, lignes 2 à 5

Préambule :

« Conséquemment, le taux de substitution passe de 41% pour l'année 2002 à 37% pour 2003. »

Demande :

- 9.1** Quelles sont les causes et explications reliées à cette baisse du taux de substitution?

- 10. Référence :** SCGM-5, document 1, page 6 de 12, tableau 1

Demande :

- 10.1** Veuillez expliquer comment et de quelle façon sont déterminés les volumes à faible élasticité, à savoir la donnée 26,38 PJ.
-

11. Référence : SCGM-5, document 1, page 9 de 12, lignes 3 à 4

Préambule :

« À l'aide de données mensuelles des prix du service de fourniture de gaz naturel de SCGM, il faut d'abord calculer les rendements des prix ».

Demandes :

- 11.1** Veuillez fournir les données mensuelles des prix du service de fourniture.
- 11.2** Veuillez calculer les rendements des prix du service de fourniture.

12. Références: SCGM-5, document 1, page 9 de 12, lignes 31 et 32
R-3463-2001, SCGM-1, document 3.05

Préambule :

« L'interprétation de l'équation et du graphique ci-dessus est la suivante : dans la mesure où les rendements obéissent à une distribution normale... »

Demandes :

- 12.1** Nonobstant les preuves présentées l'année dernière, veuillez faire les démonstrations avec comme objectif de prouver que les rendements des prix suivent toujours une distribution normale. En particulier, veuillez analyser le degré d'aplatissement (Kurtosis) et le degré de symétrie (Skewness) de la distribution des données et veuillez faire le test de Kolmogorov-Smirnov.
- 12.2** Si les démonstrations montrent un écart significatif par rapport à une distribution normale, quels sont les impacts de cet écart sur les résultats ?

RAPPORT ANNUEL DE PERFORMANCE – PRODUITS FINANCIERS DÉRIVÉS

13. Référence : SCGM-5, document 2, page 10 de 25, ligne 10

Demande :

- 13.1** Concernant la formule de calcul de la volatilité, veuillez confirmer ou infirmer que LN signifie bien logarithme népérien, c'est-à-dire en base e .
-

14. Référence : SCGM-5, document 2, page 10 de 25, lignes 25 à 28

Préambule :

« Les résultats présentés au tableau 4 démontrent que les outils de protection dont s'est prémunie SCGM au cours de l'année gazière 2001 ont réussi à diminuer et ce, de façon significative (environ 20%), la volatilité de son portefeuille d'approvisionnement. »

Demande :

14.1 Veuillez présenter, en vous basant sur la formule présentée à la section 3.1.1, l'ensemble des données, calculs et informations permettant de reconstituer les résultats montrés au tableau 4.

15. Référence : SCGM-5, document 2, page 11 de 25, lignes 11 à 16, Tableau 5

Préambule :

« Afin d'effectuer l'analyse de volatilité demandée, des prévisions de prix mensuels, que ce soit par modèle stochastique ou économétriques, sont requises. Ces modèles d'évaluation étant présentement en développement chez SCGM, une interpolation de l'équation de la section 3.1.1, bien que moins raffinée et rigoureuse au plan mathématique est ici proposée. »

Demandes :

15.1 Veuillez présenter l'ensemble des données, calculs et informations permettant de reconstituer les résultats du tableau 5.

15.2 Veuillez expliquer l'interpolation utilisée.

16. Référence : SCGM-5, document 2, page 13 de 25, Graphique 3

Demandes :

16.1 Veuillez fournir les données permettant de produire les 2 courbes du graphique 3.

16.2 Quelles sont les raisons expliquant l'écart entre les deux courbes ?

16.3 Veuillez expliquer pourquoi, pour la période d'avril 2002 à octobre 2002, l'écart semble constant.

17. Référence : SCGM-5, document 2, page 17 de 25, lignes 6 à 10

Préambule :

« Le graphique ci-dessous montre la compétitivité relative des tarifs mensuels du service de fourniture de SCGM par rapport aux prix du marché. Les prix affichés ont respectés la relation d'équilibre entre le rendement et les risques. De fait, bien que les tarifs de fourniture aient été en moyenne 0,33 \$/GJ plus élevés que les prix mensuels sur le marché, leur volatilité a été de 40% moins élevée (82,07% vs 42,97%). »

Demande :

17.1 Veuillez fournir les données et les calculs nécessaires pour reconstituer les résultats sur la volatilité et les courbes du graphique 7.

18. Référence : SCGM-5, document 2, page 19 de 25, ligne 11

Préambule :

« Le lecteur est prié de se référer à la section 4 du présent document. »

Demande :

18.1 Veuillez estimer de façon plus détaillée l'impact sur l'ensemble des consommateurs à savoir :

- 18.1.1** Les écarts mensuels en \$/GJ entre les deux courbes du Graphique 7;
 - 18.1.2** Les écarts mensuels en pourcentage entre les deux courbes du Graphique 7;
 - 18.1.3** Les écarts mensuels en dollars sur la facture pour l'ensemble des clients.
-

PLAN D'APPROVISIONNEMENT GAZIER – HORIZON 2003-2005

19. Référence : SCGM-6, document 1, page 24 de 35

Préambule :

Dans la section 4.4, vous décrivez « *un scénario alternatif analysé afin d'illustrer la demande de gaz naturel sur la durée du plan d'approvisionnement sur la base d'un contexte favorable en terme de position concurrentielle du gaz naturel face aux sources énergétiques alternatives.* »

Demande :

19.1 Veuillez indiquer les hypothèses utilisées pour l'élaboration de ce scénario.

20. Références : SCGM-6, Document 1, page 14 de 35 lignes 5 à 7
SCGM-6, document 1, page 23 de 35, lignes 5 à 8

Préambule :

« *Quant au tarif bi-énergie qui est en attente d'une révision de la Régie, voici les hypothèses retenues par SCGM*

	<u>2003</u>	<u>2004</u>	<u>2005</u>	
Tarif bi-énergie - ¢/kWh	3,27	5,40	7,14	»

« *Le dégel graduel du tarif bi-énergie explique également une partie de la croissance des nouvelles ventes en 2004 et 2005.* »

Demandes :

20.1 La Régie a rendu sa décision D-2002-13 concernant le tarif bi-énergie. Quel est l'impact de cette décision sur la prévision des ventes aux petit et moyen débits?

20.2 Est-ce que cette modification de volume a un impact significatif sur le plan d'approvisionnement gazier ? Commentez.

- 21. Références :** SCGM-6, document 1, page 26, lignes 27 à 30
SCGM-6, document 1, page 29, lignes 11 à 14

Préambule :

« La forte demande dans le Nord-Est américain, notamment pour la génération électrique et pour la pointe hivernale, fait en sorte que les capacités de transport en aval de Dawn sont très prisées en raison de leur valeur stratégique. »

« ...SCGM a au cours de la dernière année, contracté de la capacité sur le tronçon Dawn-Gmi EDA. L'acquisition de ces capacités sur de plus courtes distances lui permettra de se désengager éventuellement, en tout ou en partie, du contrat de transport Empress-Gmi EDA. »

Demandes :

- 21.1** Pour l'année 2003, quel est le coefficient d'utilisation de la capacité de transport pour ce nouveau contrat?
- 21.2** Si le coefficient est inférieur à 100 %, prévoyez-vous céder de la capacité de transport? Si non pourquoi? Si oui quel revenu prévoyez-vous recevoir de cette cession et quel volume prévoyez-vous céder?
- 21.3** Y a-t-il des contrats de fourniture de gaz qui sont appariés avec ces nouveaux contrats de transport à Dawn? Si non, quelle est votre stratégie pour l'acquisition de la fourniture de gaz sur ce tronçon?
- 21.4** Veuillez expliquer la stratégie qui vous permettrait de vous désengager en tout du contrat Empress-Gmi EDA.

- 22. Référence :** SCGM-6, document 1, page 30

Préambule :

« Le portefeuille de contrats d'approvisionnement en fourniture de gaz naturel et de gaz de compression de SCGM est présentement constitué de quatre contrats. »

Demandes :

- 22.1** Quels sont les critères établis par SCGM pour s'assurer de la sécurité d'approvisionnement?
- 22.2** Quelles sont les caractéristiques de chacun des quatre (4) contrats d'approvisionnement pour la fourniture en gaz naturel (nom du fournisseur, prix de référence, type de nomination, option de renouvellement, date de début et de fin des contrats, etc...)?
-

- 22.3** Quelles sont les stratégies de SCGM en matière de renouvellement de contrat d'approvisionnement tout spécialement en remplacement du contrat venant à échéance le 31 octobre 2003 pour un volume annuel de 1 630,1 10⁶m³ (ex : procédure d'appel d'offre ou autre)? Comment les fournisseurs potentiels sont-ils informés?
- 22.4** Quelles sont les stratégies établies par SCGM pour s'assurer d'avoir le meilleur prix contractuel possible pour ces contrats de fourniture de gaz? Quelles sont les modalités de prix offertes par les fournisseurs de gaz naturel sur le marché?

23. Référence : SCGM-6, document 1, page 35 de 35, lignes 7 et 8

Préambule :

« Le risque est donc essentiellement de nature financière et est lié à la solvabilité financières des fournisseurs et ce, indépendamment de la source d'approvisionnement. »

Demande :

- 23.1** Quels sont les critères définis par SCGM pour évaluer la solvabilité financière d'un fournisseur?

24. Références : SCGM-6, document 1, page 30, ligne 14 à 17
SCGM-6, document 3, page 1

Préambule :

« Douze contrats de transport viennent à échéance sur l'horizon du plan d'approvisionnement. Le tableau de la pièce SCGM-6, document 3 contient les débits totaux de chaque segment ainsi que les échéances et les débits des différents contrats de transport. »

Demandes :

- 24.1** Fournir les modalités de renouvellement de chacun des contrats présenté au tableau de la pièce SCGM-6, document 3.
-

25. Référence : SCGM-6, document 5 page 1 de 3

Demande :

25.1 Le volume demandé par les clients de la franchise en 2005 est légèrement inférieur à celui de l'année 2004. Par contre, le volume de transport FTLH augmente en 2005 par rapport à ce qui est prévu en 2004. En conséquence, la capacité de transport non utilisée en 2005 augmente. Expliquez en quoi ce scénario est optimal pour l'ensemble de la clientèle.

26. Référence : SCGM-6, document 7, page 1 de 1

Demande :

26.1 Veuillez expliquer pourquoi la provision de pointe pour les années 2004 et 2005 pourrait, dans la borne supérieure de la fourchette, être respectivement de 2 323 10³m³/jr et de 2 138 10³m³/jr.

27. Référence : SCGM-3, document 1 page 5 de 11

Préambule :

« À la suite du dossier tarifaire 1999, la Régie accordait à SCGM un montant de 400 000 \$ en vue de permettre à SCGM de pousser plus en avant ses études et de parfaire sa stratégie en matière d'acquisition d'outils de transport et d'entreposage de gaz naturel. »

Demande :

27.1 Quelles sont les orientations stratégiques adoptées par SCGM en matière d'acquisition des outils de transport et d'entreposage suite à l'analyse des études faites au cours de ces dernières années?

- 28. Références :** SCGM-9, document 16, pages 1, 2 et 3
SCGM-6, document 1, page 9, Tableau 1

Préambule :

Les dépenses d'exploitation passent de 104,8M\$ à 112,7M\$, soit une augmentation de 7,54%.

Le tableau sur l'évolution des dépenses d'exploitation en dollars (\$) constants par volume (\$/Mpc) et par clients (000\$/clients) montre une hausse pour les deux variables.

Demandes :

- 28.1** Quelles sont les mesures concrètes que les gestionnaires mettent en œuvre dans le but d'améliorer la productivité?
- 28.2** Dans un contexte où le nombre de clients baisse, pourquoi les dépenses devraient-elles nécessairement suivre l'inflation ?
- 28.3** Pourquoi le taux d'inflation retenu pour les dépenses d'exploitation est supérieur à celui présenté pour les hypothèses économiques?

PLAN GLOBAL EN EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE : HORIZON 2002-2005

- 29. Référence :** SCGM-10, document 1, page 29

Demande :

- 29.1** Quel serait l'impact financier pour SCGM d'utiliser un niveau d'AFUE de 80% comparativement au niveau ajusté d'AFUE de 78% tel qu'employé par SCGM dans le calcul du MAPR (méthode d'ajustement de perte de revenu) ?

- 30. Référence :** SCGM-10, document 2, page 2

Demande :

- 30.1** Dans le cadre du programme de trousse énergétique (PE-110), quels efforts additionnels SCGM prévoit-elle faire au cours de la prochaine année pour augmenter le nombre de participants et ainsi rencontrer les objectifs fixés?
-

31. Référence : SCGM-10, document 2, pages 3 et 4

Demande :

31.1 Les postes de dépenses « développement et formation » ainsi que « suivi et évaluation » sont nettement inférieurs aux prévisions budgétaires. Veuillez fournir les explications appropriées concernant les écarts observés et veuillez justifier le maintien de ces deux postes budgétaires.

MODIFICATIONS AUX STRUCTURES TARIFAIRES

32. Références : SCGM-13, document 1, page 32
R-3443-2000, SCGM-2, document 1.40, page 3

Préambule :

« ... le client interruptible laisse de la capacité disponible durant l'hiver, sur demande du distributeur. Cette mise en disponibilité, [...] devrait amener une certaine reconnaissance dans le tarif de distribution et devrait donc requérir un prix inférieur à celui du tarif général DI même si les engagements sont minimaux. »

« En effet, nous croyons qu'en l'absence d'interruption pour cause de restriction d'outils de distribution, les tarifs de distribution devraient être conçus de façon identique pour les clients continus et les clients interruptibles. »

Demande :

32.1 Comment concilier ces deux affirmations?

33. Référence : SCGM-13, document 1, page 41, lignes 4 à 13

Demandes :

33.1 Votre proposition crée-t-elle une « discrimination » à l'intérieur de la même catégorie de clients au seul motif que la catégorie « privilégiée » a démontré la vulnérabilité de ses volumes?

33.2 Les volumes ainsi récupérés, dans l'éventualité de l'acceptation de la proposition, font-ils partie des projections pour l'année témoin 2002-2003?
